

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE

JANVIER 2025



VAL SOLUTIONS



#1

INFORMATIONS MINISTÉRIELLES

PLFSS 2025 : Concertation entre le Gouvernement et les Présidents des Groupes Parlementaires

Il y a deux semaines, le Gouvernement a engagé des discussions avec les Présidents des groupes parlementaires autour du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2025.

Ces échanges visaient à renforcer le dialogue et la collaboration dans l'élaboration du budget de la Sécurité sociale, en tenant compte des enjeux actuels.

Les résultats de cette concertation devraient prochainement être présentés au Premier ministre, marquant une étape clé dans le processus de construction de ce projet.





#2

ACTUALITÉS

Annnonce d'une Concertation sur la Santé et la Sécurité au Travail

Le 15 janvier 2025, Astrid Panosyan-Bouvet, ministre chargée du Travail et de l'Emploi, a annoncé le lancement, en mars prochain, d'une concertation avec les partenaires sociaux et les chercheurs spécialisés sur la santé au travail.

Cette initiative vise à aborder des sujets tels que les conditions de travail, la prévention, les pratiques managériales et leurs impacts sur le bien-être des employés.

Les enjeux de santé physique, notamment pour le maintien en activité des seniors, ainsi que la santé mentale liée à l'intensification des rythmes de travail, seront également au cœur des discussions.



La Santé Mentale Désignée Grande Cause Nationale pour 2025

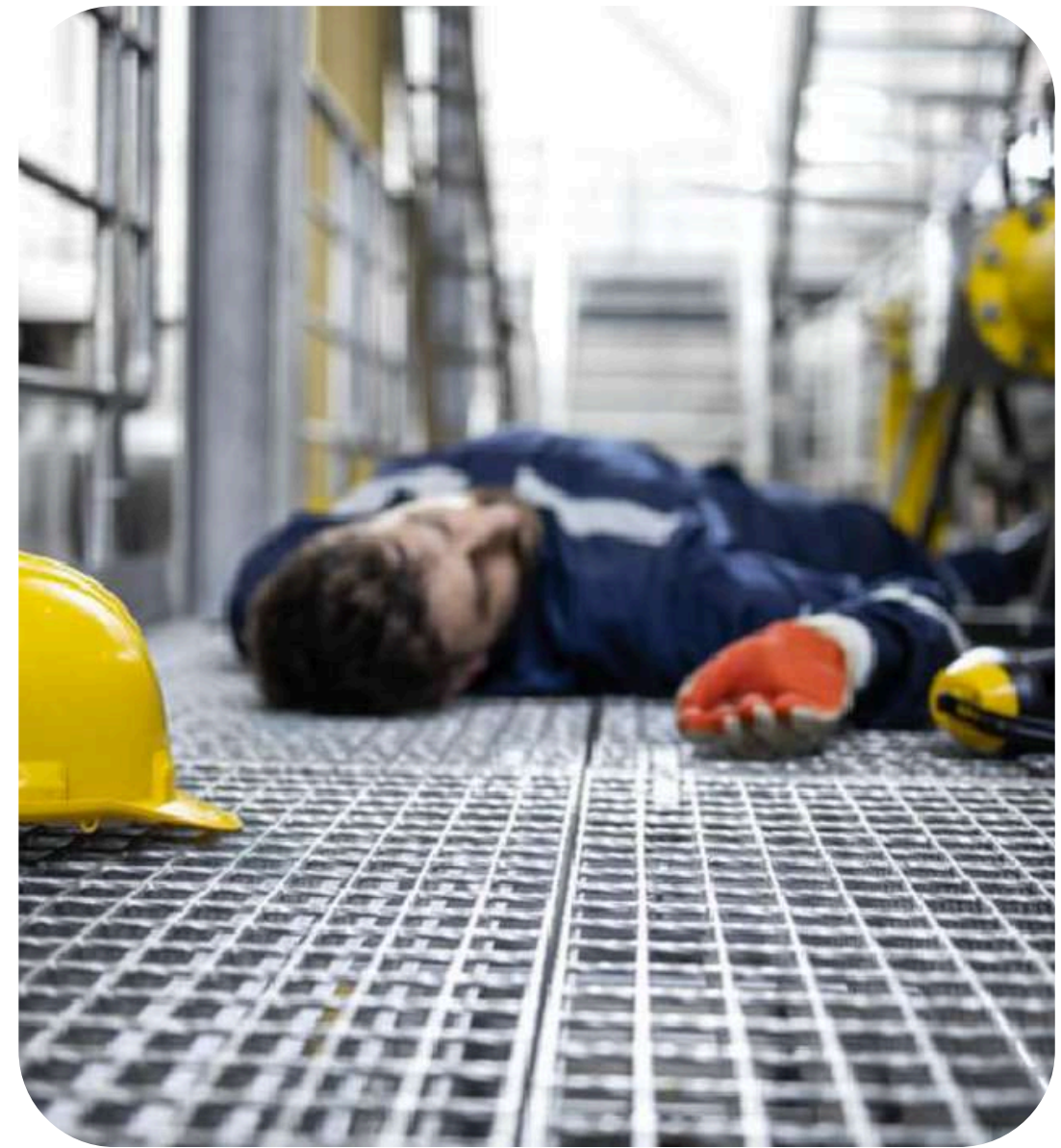
Le 14 janvier 2025, lors de son discours de politique générale, le Premier ministre François Bayrou a confirmé que la santé mentale sera la grande cause nationale de l'année 2025, poursuivant ainsi l'initiative de son prédécesseur, Michel Barnier.

Cette décision vise à sensibiliser le public aux enjeux de la santé mentale et à améliorer la prise en charge des troubles psychiques en France.



Comprendre et Prévenir les Malaises Mortels au Travail

Selon l'INRS, en 2021, 645 accidents de travail mortels ont été enregistrés dans les entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale, dont 56 % qualifiés de "malaises mortels", c'est-à-dire des décès survenus sur le lieu de travail sans cause externe identifiée. Une étude de l'INRS révèle que 93 % des victimes sont des hommes, avec un âge médian de 51 ans. Les professions les plus touchées incluent les conducteurs de poids lourds, les professionnels du bâtiment et les électriciens. Pour prévenir ces incidents, l'INRS recommande d'agir sur les facteurs de risque professionnels associés aux maladies coronariennes, d'améliorer l'organisation des secours en entreprise et d'assurer un suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.

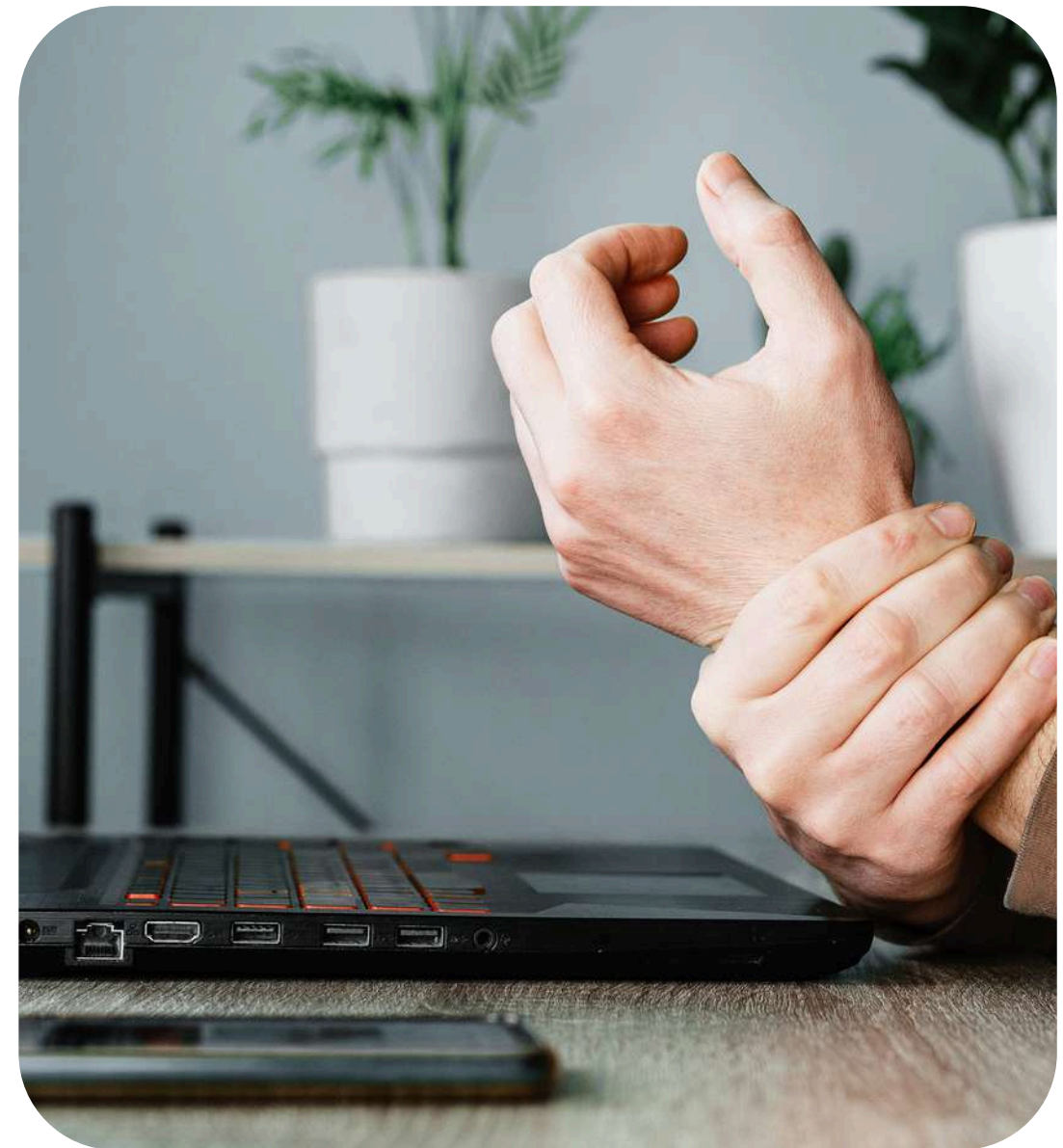


Appel à une Mise à Jour Urgente des Tableaux des Maladies Professionnelles

L'Association des accidentés de la vie (FNATH) a récemment souligné la nécessité d'une révision urgente des tableaux des maladies professionnelles (TMP).

Elle rappelle que cette révision est de la responsabilité de l'État, après consultation des commissions de maladies professionnelles.

La FNATH insiste sur l'importance d'actualiser ces tableaux pour mieux refléter les réalités actuelles du monde du travail et assurer une meilleure protection des travailleurs.



Effacité des Campagnes Nationales de Prévention en Santé au Travail

Les campagnes nationales de prévention en santé au travail visent à sensibiliser aux risques professionnels et à encourager des changements de comportement pour réduire les accidents et maladies liés au travail. Cependant, évaluer leur efficacité réelle pose des défis.

Les "post-tests" commandés par le Service d'information du gouvernement mesurent généralement l'exposition du public et la compréhension des messages, mais ne fournissent pas d'indications précises sur l'impact concret de ces campagnes sur la réduction des accidents ou l'adoption de comportements plus sûrs. Des études d'impact plus approfondies, similaires à celles menées pour des initiatives comme le "Mois sans tabac", seraient nécessaires pour déterminer l'influence réelle de ces campagnes sur la santé et la sécurité au travail.



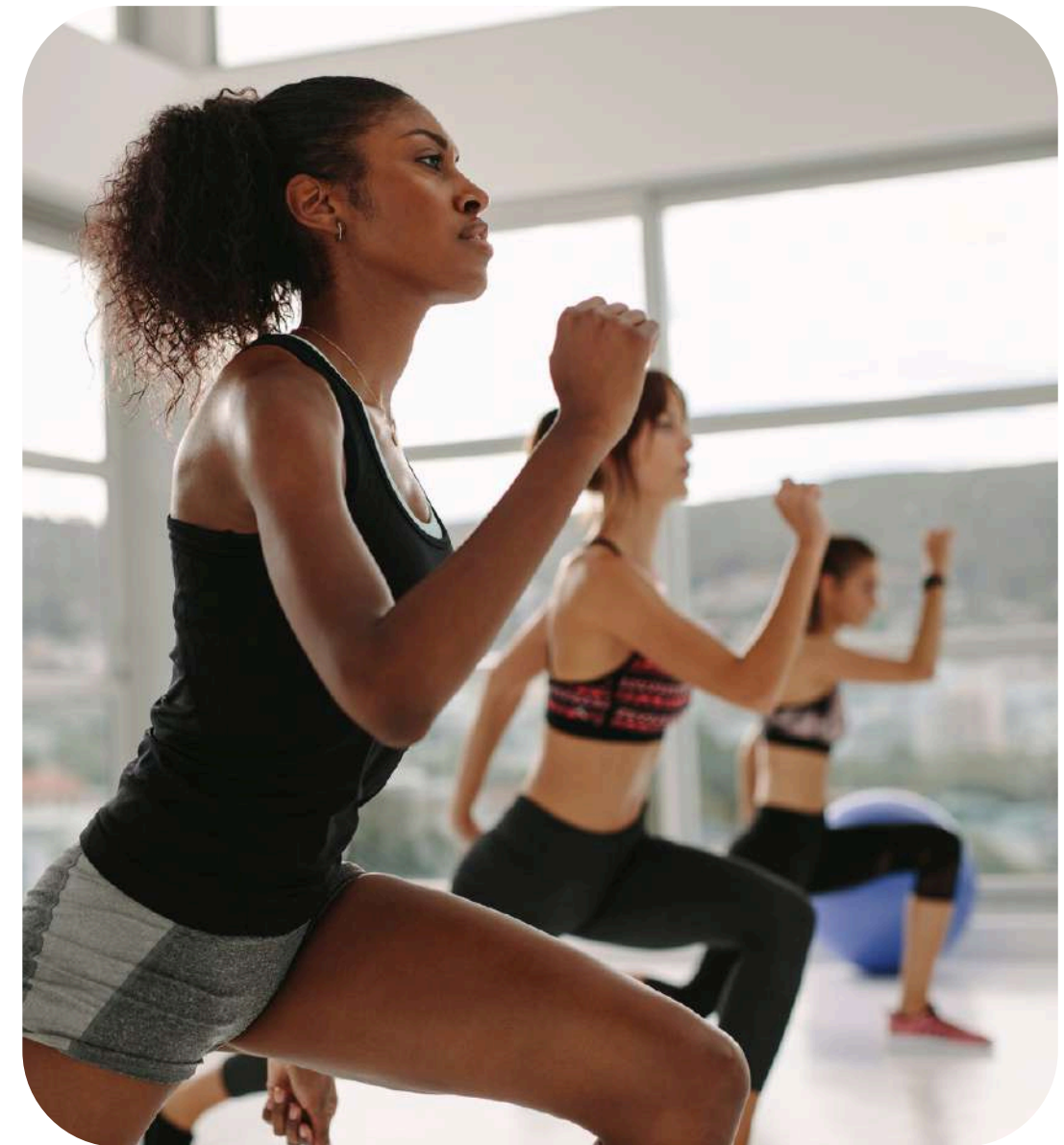
La Santé au Travail : Un Indicateur Clé pour la Croissance

Durable des Entreprises

La santé au travail est devenue un enjeu essentiel pour les entreprises cherchant à conjuguer performance et durabilité. Les arrêts de travail liés à la dégradation de la santé mentale des salariés, ainsi que les contraintes physiques croissantes dans certains secteurs comme les emplois verts, ont des répercussions économiques notables.

Face à ces défis, le gouvernement déploie une feuille de route visant à renforcer la prévention des risques professionnels et à soutenir les entreprises dans leurs démarches.

Investir dans le bien-être des travailleurs n'est plus seulement une obligation morale, mais un facteur clé pour garantir la productivité, la pérennité et la résilience des organisations à long terme.

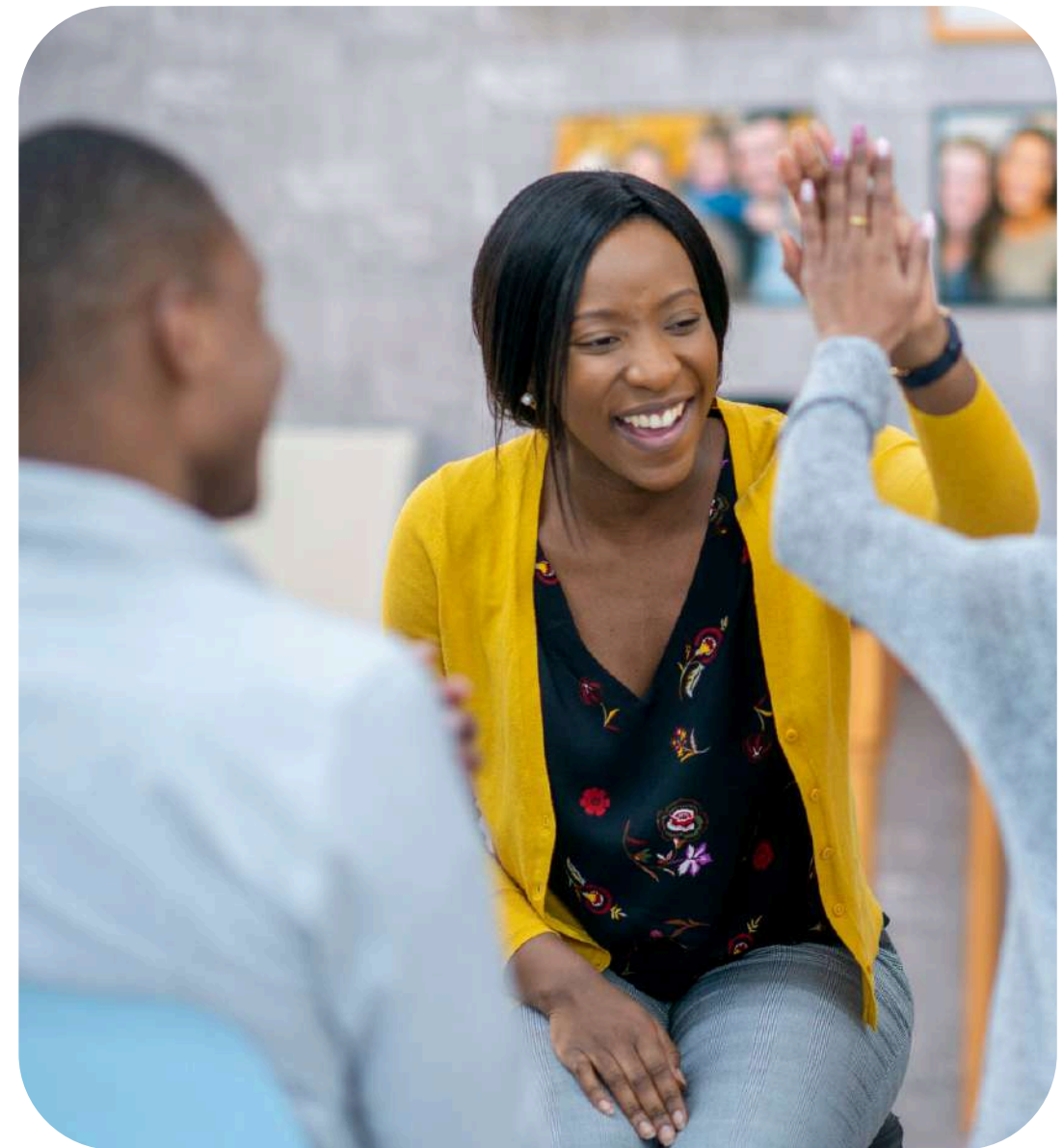


Santé Mentale au Travail : Une Confiance en l'Avenir en Évolution

Le cabinet Qualisocial a publié son baromètre annuel sur la santé mentale des salariés, révélant une évolution notable de la confiance en l'avenir parmi les employés.

Selon le fondateur du cabinet, cette dimension a significativement changé, influençant la perception globale du bien-être au travail.

Les résultats indiquent que les salariés ayant une très mauvaise santé mentale présentent une capacité de concentration réduite, avec seulement 39% d'entre eux déclarant une bonne concentration, contre 94% chez ceux en bonne santé mentale. Ces données soulignent l'importance de la confiance en l'avenir comme facteur clé de la santé mentale au travail.

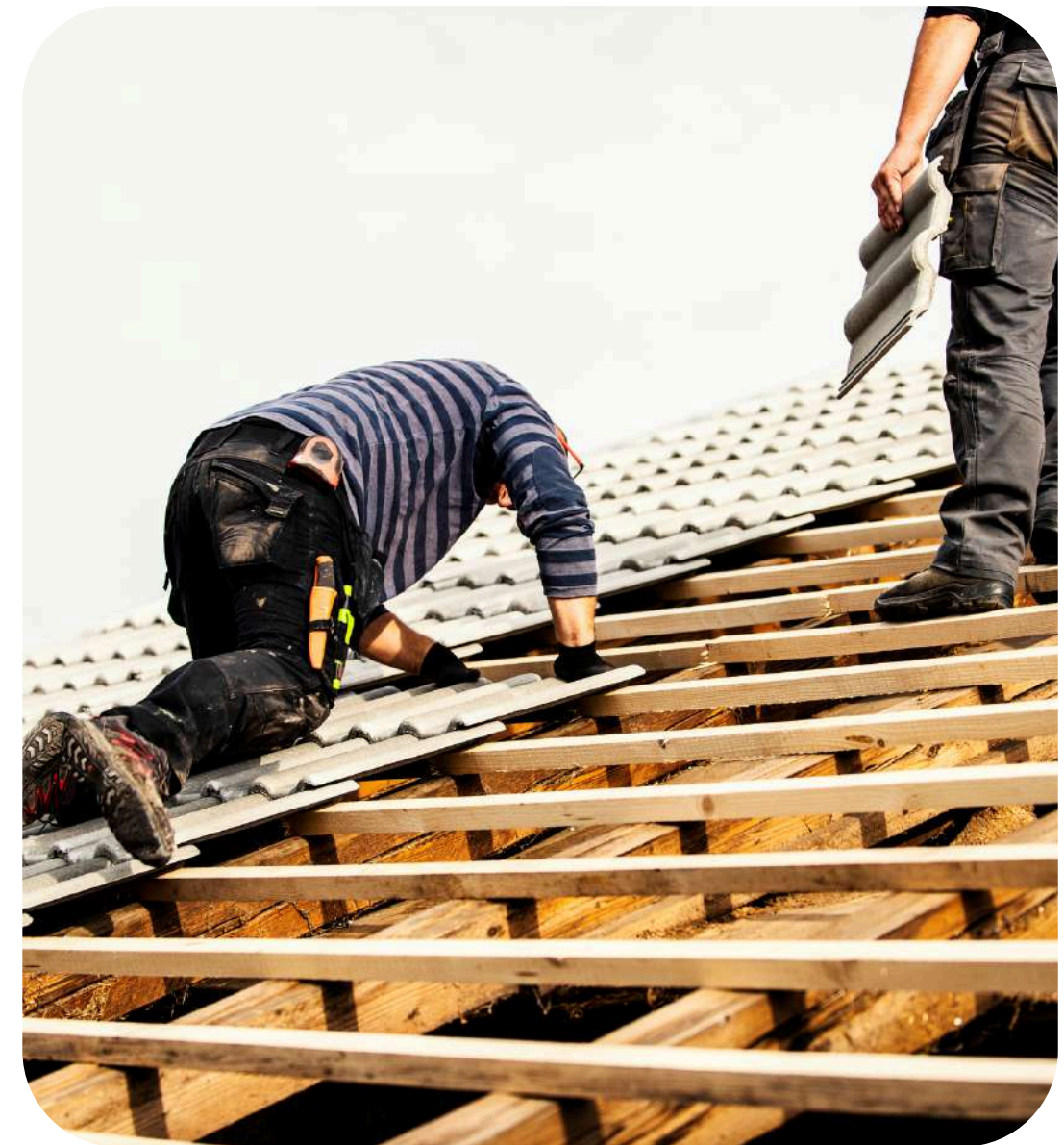


Impact du Changement Climatique sur le Travail : Un Débat Essentiel

Le 15 janvier 2025, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé un événement intitulé "Quel impact du changement climatique sur le travail ?", centré sur la projection du documentaire "Trop chaud pour travailler" de Mikaël Lefrançois.

Cette initiative visait à mettre en lumière les conséquences des dérèglements climatiques sur les conditions de travail, notamment l'augmentation des risques physiques, l'émergence de troubles psychosociaux et l'éco-anxiété.

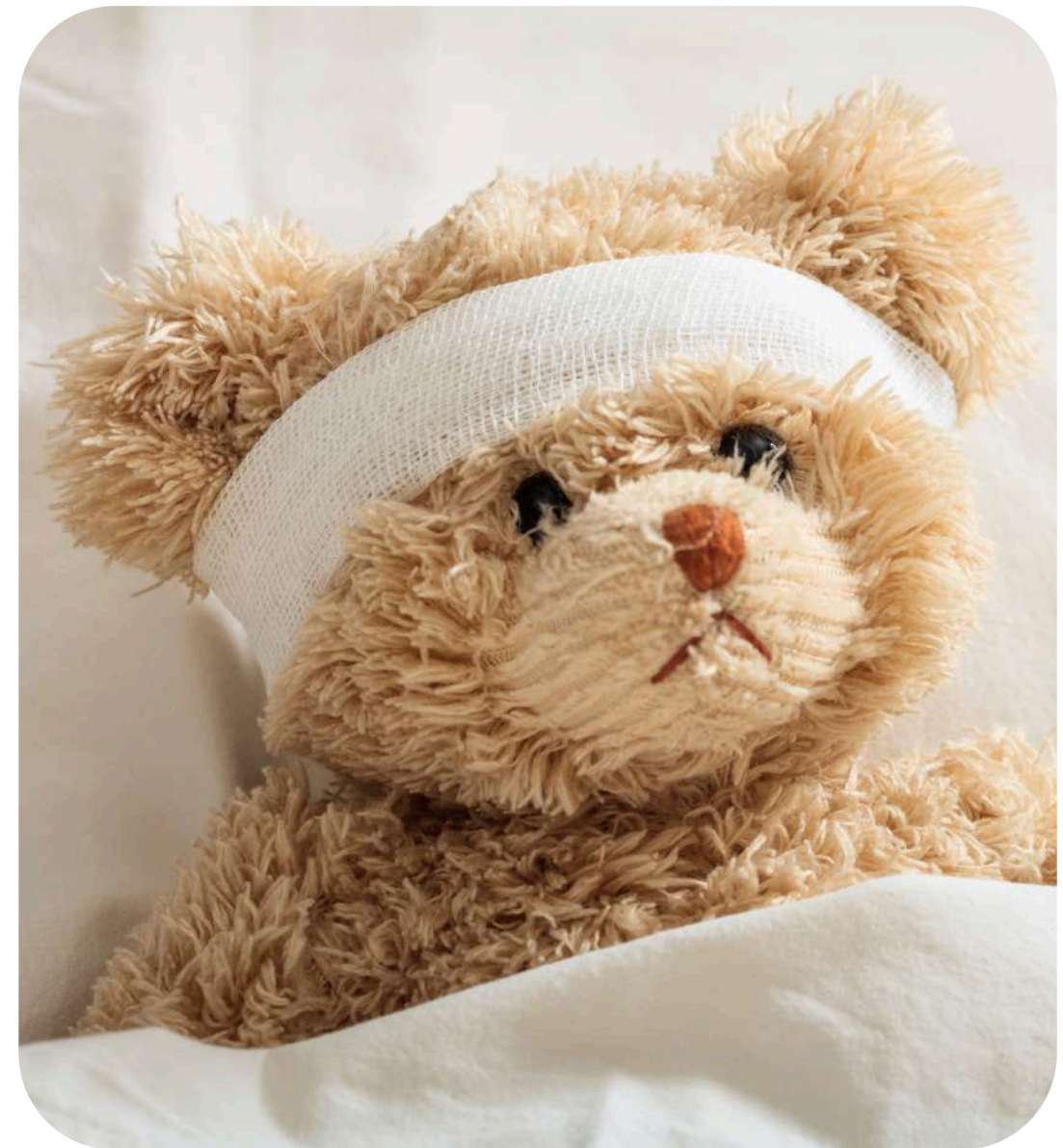
Selon une enquête menée par le CESE en 2023, 70% des participants estiment que le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement peuvent affecter la santé des salariés et des agents. Le CESE plaide pour une refonte conjointe des politiques de santé au travail et de santé-environnement afin de mieux prévenir ces risques.



Invalidité du Salarié : La Visite de Reprise Peut S'Imposer Même en Cas d'Arrêt Maladie

Selon un article des Éditions Tissot, un salarié classé en invalidité de deuxième catégorie, bénéficiant d'indemnités journalières de la Sécurité sociale, peut être tenu de passer une visite de reprise, même s'il est toujours en arrêt maladie.

Cette visite, organisée par l'employeur, vise à évaluer l'aptitude du salarié à reprendre son poste ou à envisager un reclassement. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des conséquences juridiques pour l'employeur.

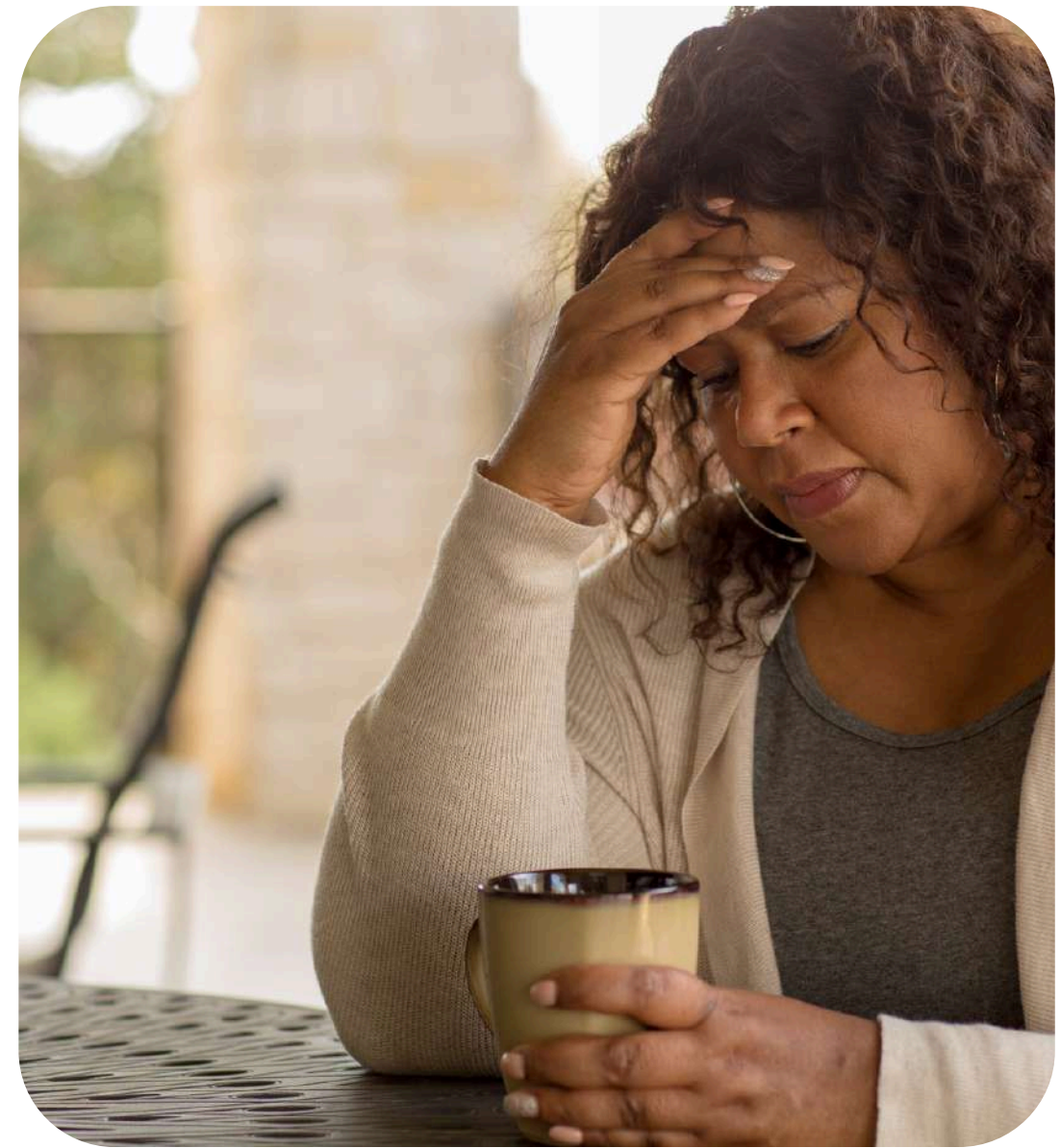


Ménopause et Travail : Un Enjeu pour les Entreprises

La ménopause, touchant chaque année 500 000 femmes en France, entraîne divers symptômes tels que bouffées de chaleur, insomnies et céphalées, pouvant impacter l'activité professionnelle.

Lors du salon Préventica à Lyon, la docteure Véronique Laveix Echalié a souligné que 20 % des femmes ménopausées se sentent freinées dans leur ambition professionnelle en raison de ces symptômes.

Elle recommande aux employeurs de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs, hommes et femmes, aux manifestations de la ménopause pour favoriser une meilleure compréhension et un accompagnement adapté. Des initiatives en entreprise, telles que des vidéos d'information ou des webinaires, peuvent aider à lever les tabous et à soutenir les salariées concernées.





#2

VAL SOLUTIONS

Double certification ISO 27001 et HDS : un engagement fort pour la sécurité et la protection des données !

Nous sommes fiers d'avoir obtenu en 2024 la double certification ISO 27001 et HDS avec zéro non-conformité lors de l'audit final. Une reconnaissance qui reflète notre engagement et notre ambition pour 2025 : aller toujours plus loin en matière de sécurité de l'information et de protection des données.

Notre objectif reste clair :

- ✓ Assurer la sécurité de vos données
- ✓ Innover pour simplifier votre expérience utilisateur
- ✓ Répondre aux défis croissants de la prévention et de la santé au travail



Vous l'avez manqué ? Découvrez notre Best of 2024 ! Retour en images sur cette superbe année

- + 9 événements : conférences, salons, congrès sur toute la France pour venir à votre rencontre
- + 48 nouveaux partenariats uEgar®
- 6 800 000 salariés suivis par notre solution, 400 000 entreprises équipées, 500 Services de Prévention et de Santé au Travail
- + Des partenariats stratégiques au cœur de nos évolutions : Association Val solutions pour une Informatique Partenaire, Bossons Futé, Sam.i la plateforme de coordination parcours maintien & retour en emploi, Proginov
- + 2 projets nationaux ambitieux avec le SPSTN - Service de Prévention et de Santé au Travail National et Thalie Santé
- + 22 nouveaux collaborateurs pour améliorer en permanence la qualité de nos solutions et notre accompagnement
- + Une nouvelle expérience clients
- + Une double certification ISO 27001 et HDS avec zéro non-conformité lors de l'audit final !



Et enfin, 2 500 mercis à vous !

A nos 2500 abonné.es sur notre page LinkedIn, qui nous suivez, interagissez avec nos publications, et partagez notre engagement pour la Prévention et la Santé au travail.

Votre soutien nous motive chaque jour ! MERCI !

Démarrer l'année en franchissant un cap, nous portera chance. 2025 sera une grande année et elle s'annonce riche en projets et en collaborations inspirantes.

Tous nos articles et événements sont à retrouver sur [notre site internet](#).

Encore merci pour votre fidélité.



MERCI !



VAL SOLUTIONS